

03694X0005

FICHE SIGNALÉTIQUE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
S.R.A.E.
N° de CLASSEMENT :

EMERGENCE PUIITS
FORAGE PRISE D'EAU

Fiche n° :
Date de mise à jour : 15/01/88
Par M. LEJEUNE J.P.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- Département : AUBE - Feuille IGN au : 1/50 000°
- Arrondissement : TROYES de : CHAOURCE
- Canton : LES RICEYS - Plan cadastral :
- Commune : BAGNEUX-la-FOSSE - Section : E2 - Parcelle : 957 et 959
- Désignation : - Coordonnées Lambert : X : 746,10 Y : 34,35 34,38
- Accessibilité : - Cote au sol (NGF) : Z : 228 225.
- Utilisation : A.E.P. de la Commune - Repère : - Cote :
- Carte(s) géologique(s) : n° au feuille
n° 369 au 1/50 000° feuille CHAOURCE
- Indice de classement SGN n° 369 n° du 8ème 4 n° d'entrée aux archives 5
- Observations particulières :

SITUATION ADMINISTRATIVE

- Maître d'ouvrage : Commune de BAGNEUX-la-FOSSE - Propriétaire en : 1964
- Maître d'oeuvre : D.D.A.
- Travaux suivis ou conseillés par :
- Travaux exécutés 1ère phase par : Ent. DORKEL : Creusement - Année : 1964
2ème phase par : - Année :
3ème phase par : - Année :
- Organisme(s) détenteur(s) de documents : D.D.A.
- Exploitation - Gestion :
- Observations particulières : - 1957, creusement du puits du Pâtis : débit insuffisant ; puis
recherche (Puits "Breulet") - Débit suffisant mais mauvaise qualité bactériologique.
le puits observé (Voir Fichier Captage) commune de Bagnoux-la-Fosse : 239 habitants

ENVIRONNEMENT NATUREL

- MORPHOLOGIE : Plateau calcaire recoupé par des vallons et par la vallée de la Sarce.
- PÉDOLOGIE - Nature du sol (épaisseur, caractéristiques) :
- GÉOLOGIE - HYDROGÉOLOGIE :

Stratigraphie (Formations concernées)	Nature	Épaisseur moyenne
PORTLANDIEN Inférieur	Calcaires	90 m
KIMMERIDGIEN	Alternance marnes et calcaires	45 m
SEQUANIEN	Calcaires	70 m
RAURACIEN	Calcaires marneux	30 m

Aquifère(s) sollicité(s) : Calcaires du SEQUANIEN Supérieur Type : Fissural
Type :

- OBSERVATIONS PARTICULIÈRES :

OCCUPATION DU SOL

- Superficie du bassin versant : Forêt, Bois : Prairies naturelles : Cultures :
- ACTIVITÉS AGRICOLES : sur le bassin versant :
A proximité du point d'eau :
- ACTIVITÉS HUMAINES, INDUSTRIELLES : sur le bassin versant :
A proximité du point d'eau :
- REJETS - ASSAINISSEMENT - VULNÉRABILITÉ :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- SOURCE(S) Type d'émergence :
 Descriptions de la zone d'émergence et des aménagements :

- PUIITS - FORAGES :
 Profondeur totale de l'ouvrage : $\approx 10,00$ m Méthode de foration :

FORAGE			EQUIPEMENT		
Profondeur	Nature du terrain	Diamètre	Profondeur	Diamètre	Natures - caractéristiques
de à			de 0,30 à 0,00	1,50 m	Margelle
de à			de 0,00 à ?	1,50 m	Cuvelage béton
de à			de ? à 10,00		Parois
de à			de à		
de à			de à		

- OBSERVATIONS PARTICULIERES :
 L'ouvrage devait dans l'avant projet, être profond de 30 m.
 Il semble que 10 m aient été suffisant pour l'alimentation.

TEST DE DEBIT

- MESURES DE DEBITS (SOURCES) :

Date			
Méthode de mesure			
Matériel employé			
Valeur du débit			

- POMPAGES PAR PALIERS - COURBES CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE (PUIITS OU FORAGE)

Date d'exécution												
Type(s) de pompe(s) utilisée(s)												
Niveau initial du plan d'eau												
Durée totale de l'essai												
	Q m3/h	Durée	Niveau stab	Rabt Δ(m)	Q m3/h	Durée	Niveau stab	Rabt Δ(m)	Q m3/h	Durée	Niveau stab	Rabt Δ(m)
1er palier												
2ème palier												
3ème palier												
4ème palier												
5ème palier												

- POMPAGE LONGUE DUREE : (PUIITS OU FORAGE)

	1er essai	2ème essai	3ème essai
Date			
Type de pompe			
Niveau initial de la nappe			
Niveau à la quasi stabilisation			
Temps écoulé			
Rabatement			
Niveau à l'arrêt du pompage			
Durée totale du pompage			
Débit de pompage			
Rabatement total dans l'ouvrage			
Débit spécifique			

- CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES DE L'AQUIFERE :

	T : Transmissivité			E : Coefficient d'Emmagasinement		
	1er essai	2ème essai	3ème essai	1er essai	2ème essai	3ème essai
Méthode de calcul						
Formule utilisée						
Valeur						

- OBSERVATIONS PARTICULIERES :

A titre indicatif, un puits voisin ("Breulet") avait un débit de 9,6 m³/h au 11/12/1963.

JUGEMENT SYNTHETIQUE ET RENSEIGNEMENTS DIVERS (sous forme d'un résumé)

(Exploitation, protection, piézométrie, physico-chimie, bactériologie, etc...)

M. R. ABRARD a fixé un périmètre de protection immédiat en Novembre 1964.

Mauvaise qualité bactériologique.

Taux en nitrates à surveiller.

- Consommation moyenne annuelle : 15771 m³
 - Débit exploitable : ?